

LE DEVOIR

Le Devoir

Actualités, lundi 4 octobre 2010, p. A1

Prête-noms: après Axor, Roche ?

Québec solidaire détecte un autre cas de financement politique suspect

Antoine Robitaille

Québec -- À l'instar d'Axor, la firme de génie-conseil Roche pourrait avoir utilisé des prête-noms pour financer les deux grands partis politiques québécois, croit Québec solidaire (QS). Selon un relevé effectué par le parti, des cadres et des employés de Roche et de plusieurs de ses filiales ont systématiquement financé le PLQ de 2000 et 2009 pour une somme globale de 227 025 \$, dont 97 370 \$ seulement pour les années 2008 et 2009. Certains cadres et employés de Roche et de ses filiales ont aussi versé 8860 \$ au Parti québécois en 2008-2009.

«C'est le même pattern que pour bien d'autres firmes de génie-conseil», s'inquiète Amir Khadir, député de Mercier. Il souhaite que le Directeur général des élections du Québec fasse enquête.

Aux yeux du député de QS, lorsque presque tous les membres d'une direction d'entreprise financent un même parti en même temps, et souvent pour les montants maximaux accordés par la loi, il y a une «apparence de mot d'ordre» au sein de cette même entreprise.

Le cas de Roche est d'autant plus important, croit M. Khadir, que Sam Hamad, à qui Jean Charest a confié le portefeuille des Transports au mois d'août, est un ancien vice-président de cette firme. «Roche est une pépinière libérale assez connue», soutient-il, rappelant que l'ancien ministre libéral Marc-Yvan Côté y a travaillé. Ce dernier est maintenant administrateur chez Pluritec, affiliée à Roche. Un ancien député fédéral et candidat libéral défait aux dernières élections québécoises, Claude Drouin, a aussi été recruté par Roche. Dans les années 80, il avait été attaché politique de deux députés libéraux québécois de Beauce-Sud, Jean Audet et Normand Poulin.

Au sujet des rapports entre Roche et le gouvernement, M. Khadir a soutenu qu'il «est important de poser ces questions sur la place publique pour que les décisions concernant les contrats dans le domaine du transport se prennent à l'abri d'influences indues».

Au printemps dernier, QS avait rendu publiques des analyses de dons aux partis politiques (PLQ, PQ et ADQ) dans quatre firmes de génie-conseil, Axor, SNC-Lavalin, BPR et Cima+. Le DGE avait traité les révélations de M. Khadir comme une plainte et avait fait des vérifications, puis une enquête. Au bout du compte, les employés de SNC, BPR et Cima+ avaient démontré qu'ils avaient fait leurs dons de façon directe et en leur nom et qu'ils n'avaient pas été remboursés. Mais dans le cas d'Axor, le DGE a déposé une quarantaine d'avis d'infraction à la loi électorale du Québec. Il a été démontré qu'Axor Experts-Conseil inc., Groupe Axor inc. et Axor Construction Canada inc. avaient, en tout, fait 40 contributions politiques illégales pour un total de 152 500 \$. Axor a finalement plaidé coupable à l'ensemble de ces infractions début août.

Marteau

À la mi-septembre, Québec solidaire déposait un dossier à l'escouade Marteau concernant des dons politiques de firmes de génie-conseil à des partis politiques. «Personne au Québec n'est assez dupe pour croire que ces firmes de génie-conseil contribuent généreusement aux caisses des partis politiques sans attendre de retour d'ascenseur», avait déclaré l'autre porte-parole de QS, Françoise David.

Au début du mois d'avril, du reste, l'escouade Marteau avait mené des perquisitions dans les bureaux de Roche à Montréal et à Québec en lien avec des allégations de fraude et d'abus de confiance dans le domaine de la construction, plus précisément pour le contrat d'agrandissement de l'usine d'épuration des eaux de Boisbriand. Ce contrat n'avait intéressé qu'un soumissionnaire, Infrabec, de l'entrepreneur Lino Zambito, qui l'avait emporté. Roche avait obtenu de la Ville, dans cette affaire, le contrat de préparation des plans et des devis.